

Le tri des déchets, c'est facile !

+ visuel guide tri, notamment page 2



Les nouvelles consignes de tri sont en place depuis l'été 2020. C'est simple, désormais tous les emballages et papiers se trient !

Cette petite révolution balaye les derniers doutes sur certains emballages. Grâce à l'implication des habitants dans le changement de leurs habitudes de tri, les emballages et papiers collectés sur le territoire sont en progression.

Points de vigilance :

- les emballages doivent être bien vidés et non emboîtés.
- pas de restes alimentaires : hamburger non fini dans sa boîte, reste de frites, part de pizza oubliée... Pensez aux composteurs pour valoriser ces restes. [Photo composteur](#)
- pas de masques usagés et autres produits hygiéniques (mouchoirs, lingettes, gants) : en papier ou en plastique, les gants et mouchoirs usagés ne sont pas recyclables et peuvent être infectés. Ils doivent donc être jetés aux ordures ménagères dans un sac fermé pour incinération. [Photo masques barrés](#)

Et toujours

- les couches uniquement dans le bac des ordures ménagères
- les grands cartons à déposer en déchèterie : la benne couverte va permettre de les garder au sec et d'être recyclés
- les vêtements et les chaussures dans les colonnes dédiées (Emmaüs, chiffonniers de la joie,...)
- les végétaux dans votre composteur ou sur vos plantations en paillage¹, ou, en dernier recours, en déchèterie
- les emballages en verre dans les colonnes à verre uniquement

Un doute ? Une question ? :

**Procurez vous le guide de tri en mairie ou auprès de Morlaix Communauté
ou contactez le service au 0 800 130 32 (appel gratuit)
dechets@agglo.morlaix.fr**

¹Morlaix Communauté aide les habitants pour l'achat d'un composteur, pour la location de broyeur de végétaux ou l'achat d'une tondeuse mulching